PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

30.07.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **PROMETHOATE**

Autres moyens d'identification

Code du produit 50001748

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

mélange

Utilisation de la substance/du : Peut être utilisé comme insecticide seulement.

mandées

Restrictions d'emploi recom- : Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur FMC Agricultural Solutions A/S

> Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre

Danemark

Téléphone: +45 9690 9690 Téléfax: +45 9690 9691

Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com .

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez: 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

1 202 / 483-7616 (CHEMTREC - Alternatif international)

Urgence médicale:

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS: 50001748

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

30.07.2024

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H302: Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H332: Nocif par inhalation.

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée, Sous-catégorie

rie

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

cibles - exposition répétée, Catégorie 2

Danger à long terme (chronique) pour le

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

milieu aquatique, Catégorie 1

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

cyclohexanone diméthoate (ISO)

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics

anhydride maléique

Etiquetage supplémentaire

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques

pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregis- trement	Classification	Concentration (% w/w)
diméthoate (ISO)	60-51-5 200-480-3 015-051-00-4	Self-react. E; H242 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Eye Irrit. 2; H319 STOT RE 1; H372 (Système nerveux) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 ——— Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	39

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

cyclohexanone	108-94-1 203-631-1 606-010-00-7	Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1 Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 30 - < 50
Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics	128601-23-0	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335 (Système respira- toire) STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2,5 - < 10
alkoxylated short fatty alcohol	Non attribuée	Aquatic Chronic 3; H412	>= 2,5 - < 10
anhydride maléique	108-31-6 203-571-6 607-096-00-9 01-2119472428-31- 0132	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1A; H317 Skin Sens. 1A; H317 STOT RE 1; H372 (Système respiratoire)	>= 0,1 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Protection pour les secou-

ristes

: Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

de sécurité et appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact avec les vêtements, les enlever.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas

d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

En cas d'ingestion Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

> Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Au contact, les premiers symptômes à apparaître peuvent être une irritation. Symptômes d'inhibition de la cholinestérase : nausées, maux de tête, vomissements, crampes, faiblesse, vision floue, pupilles pointues, oppression thoracique, respiration laborieuse, nervosité, transpiration, larmoiement, bave ou écume de la bouche et du nez, spasmes musculaires et coma

Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical

pendant au moins 48 heures.

Risques Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Cette substance est un pesticide inhibiteur réversible de la cholinestérase, qui provoque chez l'homme des symptômes typiques de l'inhibition de la cholinestérase, notamment des maux de tête, des vertiges, une faiblesse, des crampes abdominales, des nausées, une salivation excessive, une transpiration et une vision trouble. Les signes plus graves d'inhibition de la cholinestérase sont les suivants : larmoiement, pupilles en pointe, sécrétions respiratoires excessives, cyanose, convulsions, tremblements généralisés et coma. Une inhibi-

tion excessive de la cholinestérase peut entraîner.

PROMETHOATE



Version Date de révision: 30.07.2024 1.0

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à

haute pression.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Le produit peut se décomposer rapidement lorsqu'il est chauf-

fé, ce qui peut provoquer une explosion.

Produits de combustion dan-

gereux

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou

toxiques.

Oxydes de phosphore Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de carbone Oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et

un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Information supplémentaire

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

reieter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

viaueur.

Pour des raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fer-

mées.

PROMETHOATE



Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50001748

Date de la première version publiée:

30.07.2024

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : É

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.
Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau dé-

versė.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en inter-

dire l'accès à toute personne non autorisée.

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel

de protection adapté peut intervenir.

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Recueillir le maximum possible de déversement à l'aide d'un

matériau absorbant approprié.

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement éti-

quetés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: :

Éviter la formation d'aérosols.

tion sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -50001748

Date de la première version publiée:

30.07.2024

Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Le produit est inflammable. La formation de mélanges vapeurair explosifs est possible. Des mesures de prévention des incendies doivent être prises.

Manipuler avec une extrême prudence.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler l'aérosol.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée 20 - 25°C. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Un panneau d'avertissement indiquant "POISON" est recommandé. La pièce ne

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Un poste de lavage

des mains doit être disponible.

Précautions pour le stockage :

en commun

Ne pas entreposer près des acides.

Température de stockage

recommandée

: 25 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Le produit est un pesticide approuvé et ne peut être utilisé

qu'aux fins pour lesquelles il est approuvé, selon les conditions contenues dans l'étiquette approuvée par les autorités

compétentes.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
cyclohexanone	108-94-1	STEL	20 ppm 81,6 mg/m3	2000/39/EC
		TWA	10 ppm 40,8 mg/m3	2000/39/EC

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
cyclohexanone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	40 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	80 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	40 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	80 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	4 mg/kg
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10 mg/m3
	Consomma-	Inhalation	Aigu - effets systé-	20 mg/m3
	teurs		miques	
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	20 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ **PROMETHOATE**



Version Date de révision: Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -Date de la première version publiée: 1.0 30.07.2024 50001748

30.07.2024

	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	40 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg
	Consomma- teurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	1 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	1,5 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Aigu - effets systé- miques	1,5 mg/kg
Aromatic hydrocar- bons, C9; Alkylben- zenes; C9-aromatics	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	150 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	25 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	32 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
anhydride maléique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,190 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	0,800 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,320 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,200 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	0,200 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,050 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,080 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,100 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	0,100 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,060 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Oral(e)	Aigu - effets systé- miques	0,100 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

<u> </u>		
Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
cyclohexanone	Eau douce 0,033 mg/l	
	Utilisation intermittente (eau douce)	0,329 mg/l
	Eau de mer	0,003 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,249 mg/kg
		poids sec (p.s.)

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

	Sédiment marin	0,025 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,03 mg/kg poids sec (p.s.)
anhydride maléique	Eau douce	0,075 - 0,100 mg/l
	Eau de mer	0,0075 - 0,010 mg/l
	Utilisation intermittente (eau douce)	0,4281 - 0,750 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	4,46 - 44,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,060 - 0,334 mg/kg
	Sédiment marin	0,006 - 0,0334 mg/kg
	Sol	0,010 - 0,0415 mg/kg
	Oral(e)	6,67 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol,

porter une protection respiratoire individuelle et une combinai-

son de protection appropriées.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser ce

produit.

Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son

mode d'emploi.

Porter un équipement de protection adéquat.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisa-

ion.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -Date de la première version publiée:

30.07.2024

préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette et au mode d'emploi.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide

Couleur bleu

Odeur aromatique

Seuil olfactif Donnée non disponible

3,14 (25 °C) рΗ

Concentration: 10 g/l

Point/intervalle de fusion < 0 °C

Point/intervalle d'ébullition Donnée non disponible

Point d'éclair 48 °C

Méthode: coupelle fermée

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur Donnée non disponible

Densité de vapeur relative Donnée non disponible

Densité relative Donnée non disponible

Densité 1.060 g/l (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité émulsionnable

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non disponible pour ce mélange.

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

30.07.2024

Viscosité

Viscosité, dynamique : 6,4 mPa.s (20 °C)

4 mPa.s (40 °C)

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

9.2 Autres informations

Inflammabilité (liquides) : Entretient la combustion

Tension superficielle : 42,1 mN/m, 20 °C

Poids moléculaire : Non applicable

Taille des particules : Non applicable

Auto-inflammation : 310 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Suivez les conseils de prudence et évitez les matières et les

conditions incompatibles

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas

de feu.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures supérieures à la température de stockage re-

commandée.

Le chauffage du produit produira des vapeurs nocives et irri-

tantes.

Éviter le choc et le frottement.

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 386 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 425

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): env. 1,6 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Remarques: Basé sur les données d'un produit similaire.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après

un contact cutané unique.

Composants:

diméthoate (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 348 - 423 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 425 Symptômes: hypoactivité, Tremblements

DL50 (Rat, femelle): 300 - 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 423 Symptômes: hypoactivité, Tremblements

BPL: oui

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion.

DL50 (Souris, mâle et femelle): 160 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): env. 1,6 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

CL50 (Rat): 3 mg/l Durée d'exposition: 4 h

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50001748

Date de la première version publiée:

30.07.2024

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg

Symptômes: Tremblements

Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après

un contact cutané unique. Remarques: pas de mortalité

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

BPL: oui

Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après

un contact cutané unique. Remarques: pas de mortalité

cyclohexanone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.890 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 6,2 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

après une inhalation de courte durée.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 3.492 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 6,193 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxi-

cité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 3.160 mg/kg

alkoxylated short fatty alcohol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

anhydride maléique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1.090 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin, femelle): 2.620 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

15/38

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

Produit:

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation de la peau Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Composants:

diméthoate (ISO):

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant Méthode : OCDE ligne directrice 404

Résultat : irritation légère ou nulle de la peau.

cyclohexanone:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritation de la peau

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritation légère de la peau

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

çures de la peau.

anhydride maléique:

Espèce : Lapin Durée d'exposition : 4 h

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Espèce : Lapin

Evaluation : Irritant pour les yeux.

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Composants:

diméthoate (ISO):

Espèce : Lapin

Evaluation : Irritation légère des yeux

Méthode : EPA OPP 81-4

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

Résultat : Irritation légère des yeux

Espèce : Lapin

Evaluation : Irritant pour les yeux.

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritation des yeux

BPL : oui

cyclohexanone:

Méthode : Essai biologique sur membrane chorioallantoïque d'œuf de

poule

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

anhydride maléique:

Espèce : Lapin

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Composants:

diméthoate (ISO):

Type de Test : Test de Maximalisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Pas un sensibilisateur de la peau.

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

BPL : oui

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

Type de Test : Test sur ganglions lymphatiques locaux Evaluation : Pas un sensibilisateur de la peau.

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Type de Test : Test de Maximalisation

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

alkoxylated short fatty alcohol:

Type de Test : Test de Maximalisation

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : négatif

anhydride maléique:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Souris

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

diméthoate (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée

Espèce: Rat

Type de cellule: Cellules du foie

Résultat: positif

Type de Test: essai de létalité dominante

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 478

Résultat: négatif

BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 474

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

30.07.2024

Résultat: négatif

BPL: oui

Type de Test: test d'aberration chromosomique

Espèce: Rat Résultat: négatif

cyclohexanone:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: étude in vitro sur les dommages et/ou la répara-

tion de l'ADN

Système d'essais: Fibroblastes diploïdes humains

Méthode: OCDE ligne directrice 482

Résultat: négatif

Type de Test: essai de mutation inverse Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test d'aberration chromosomique

Espèce: Rat (mâle et femelle)

Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OCDE ligne directrice 475

Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante

Espèce: Rat (mâle et femelle)

Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OCDE ligne directrice 478

Résultat: négatif

Espèce: Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du

vinaigre") (mâle et femelle) Voie d'application: Inhalation Méthode: OCDE ligne directrice 477

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Aberration chromosomique de la moelle os-

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

30.07.2024

seuse Espèce: Rat Résultat: négatif

anhydride maléique:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Aberration chromosomique de la moelle os-

seuse

Espèce: Rat (mâle et femelle) Voie d'application: Inhalation Méthode: OCDE ligne directrice 475

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

cyclohexanone:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 104 weeks

Dose : (462 and 910 mg/kg/d

LOAEL : 3.300 ppm Résultat : positif

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme cancérogène

anhydride maléique:

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années

Dose : 0, 10, 32, 100 Poids corporel mg / kg

NOEL : 10 Poids corporel mg / kg Méthode : OCDE ligne directrice 451

Résultat : négatif

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

diméthoate (ISO):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat

Dose: 1, 15, 65 parties par million

Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 15 ppm Symptômes: Incidence sur la capacité d'accouplement

BPL: oui

Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat

Dose: 0.2, 1, 6.5 mg/kg p.c./jour

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 1 Poids corporel

mg/kg

Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 6,5 Poids

corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 416

BPL: oui

Type de Test: toxicité pour la reproduction sur une génération

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e) Dose: 6.5 mg/kg p.c./jour

Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 6,5 mg/kg

p.c./jour

Symptômes: Incidence sur la capacité d'accouplement

Méthode: OCDE ligne directrice 415

BPL: oui

cyclohexanone:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Dose: 1.02, 2.04, 4.1 mg/l

Toxicité générale chez les parents: NOAEC: 4,1 mg/l Toxicité générale sur la génération F1: NOAEC: 2,04 mg/l Toxicité générale sur la génération F2: NOAEC: 2,04 mg/l

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e) Dose: 50, 250, 500 mg/kg b.w.

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 250 Poids corporel mg /

kg

Tératogénicité: NOAEL: 500 Poids corporel mg / kg

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Les tes

- Evaluation

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la ferti-

lité.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude sur trois générations

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Prénatal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

anhydride maléique:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 20, 55, and 150 milligramme par kilogramme

Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 20 Poids corporel

ma / ka

Fertilité: NOEL: 55 Poids corporel mg / kg Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'un traitement unique: 15 jr

Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 140 Poids corporel

mg / kg

Tératogénicité: NOAEL: >= 140 Poids corporel mg / kg Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: >= 140 Poids corporel mg /

ka

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Produit:

- Evaluation

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

Composants:

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoguer somno-

lence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une ex-

position prolongée.

Produit:

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

diméthoate (ISO):

Organes cibles : Système nerveux

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

cyclohexanone:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

anhydride maléique:

Voies d'exposition : Inhalation (poussière/buée/fumée)

Organes cibles : Système respiratoire

Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spéci-

fique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 1.

Toxicité à dose répétée

Composants:

diméthoate (ISO):

Espèce : Rat

LOAEL : 2.5 mg/kg p.c./jour

Durée d'exposition : 90 days

Symptômes : Inhibition de la cholinestérase

Espèce : Rat

NOAEL : 0.06 - 0.08 mg/kg p.c./jour LOAEL : 3.22 - 3.78 mg/kg p.c./jour

Durée d'exposition : 90d

Symptômes : Inhibition de la cholinestérase

cyclohexanone:

Espèce : Rat, mâle et femelle

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

NOAEL : 143 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 90 d

Dose : 40, 143 and 407 mg/kg b.w. Méthode : OCDE ligne directrice 408

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Espèce : Rat, mâles NOAEC : 1,8 mg/l

Voie d'application : Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition : 12 months

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

anhydride maléique:

Espèce : Chien, mâle et femelle

NOAEL : 60 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 90 d

Dose : 0, 20, 40, or 60 mg/kg p.c./jour Méthode : OCDE ligne directrice 409

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOEL : 10 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 2 years

Dose : 0, 10, 32, and 100 mg/kg p.c./jour Méthode : OCDE ligne directrice 452

Espèce : Rat, mâle et femelle

LOAEC : 0,0011 mg/l
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 6 months

Organes cibles : Système respiratoire

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

diméthoate (ISO):

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets neurologiques

Composants:

diméthoate (ISO):

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

Remarques : Neurotoxicité observée dans les études sur les animaux

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête,

vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peu-

vent donner des effets narcotiques.

Les solvants risquent de dessécher la peau.

Composants:

diméthoate (ISO):

Remarques : Le diméthoate est rapidement absorbé et excrété après admi-

nistration orale. Il est largement métabolisé. Le diméthoate et ses métabolites se trouvent principalement dans le foie et les

reins. Il n'y a aucune preuve d'accumulation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 8,9 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CI50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 246

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les organismes

terrestres

CL50: 0,37 µg/abeille Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par contact

Espèce: Abeilles méllifères

CL50: 0,29 µg/abeille Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Espèce: Abeilles méllifères

Composants:

diméthoate (ISO):

Toxicité pour les poissons : NOEC (Cyprinodonte à tête de mouton): 2,4 mg/l

Type de Test: Étape de vie précoce

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

24 50001748

Date de la première version publiée:

30.07.2024

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,48 - 0,66 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,04 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

CL50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 15 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 72-3

BPL: oui

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,6 - 2,5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

NOEC (Crassostrea virginica (huître atlantique)): 46 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 117 mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): > 95

mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Navicula pelliculosa (Diatomée)): > 98 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.5400

BPL: oui

NOEC (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 41,5 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Type de Test: Test de renouvellement statique

Méthode: OCDE ligne directrice 221

BPL: oui

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,4 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

30.07.2024

NOEC: 2,4 mg/l

Espèce: Cyprinodonte à tête de mouton Type de Test: Étape de vie précoce

BPL: oui

NOEC: 1,25 mg/l

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Type de Test: Phase de Vie-Précoce Méthode: OCDE Ligne directrice 210

BPL: oui

LOEC: 96 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Méthode: OCDE ligne directrice 229

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,04 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

NOEC: 0,14 mg/l Durée d'exposition: 32 jr

Espèce: Americamysis bahia (crevette de Mysid)

Type de Test: Essai en dynamique

BPL: oui

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

1 :

Toxicité pour les organismes :

vivant dans le sol

CL50: 31 mg/kg

Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 207

BPL:oui

NOEC: 2,87 mg/kg Durée d'exposition: 28 jr Point final: reproduction

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

BPL:oui

Toxicité pour les organismes :

terrestres

DL50: 44 mg/kg

Point final: Toxicité aiguë par voie orale Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.2100

NOEC: 35,4 ppm

Point final: Test de Reproduction

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

Méthode: OCDE ligne directrice 206

BPL:oui

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

30.07.2024

DL50: 17,3 mg/kg

Point final: Toxicité aiguë par voie orale Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

Méthode: EPA OPP 71-2 (test de toxicité alimentaire aviaire)

BPL:oui

NOEC: 10,1 ppm

Point final: Test de Reproduction

Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

Méthode: OCDE ligne directrice 206

BPL:oui

DL50: 12 µg/abeille

Point final: Toxicité aiguë par contact

Espèce: Abeilles méllifères

Méthode: OCDE ligne directrice 214

BPL:oui

DL50: 4 µg/abeille

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Espèce: Abeilles méllifères

Méthode: OCDE ligne directrice 213

BPL:oui

cyclohexanone:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 527 - 732

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les microorga- : CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée: 1.0

30.07.2024

nismes Durée d'exposition: 30 min

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Toxicité pour les poissons LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 9,2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: fractions adaptées à l'eau (WAF)

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3,2 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

0,22 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 7,9

ma/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (boue activée): > 99 mg/l Durée d'exposition: 10 min

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

alkoxylated short fatty alcohol:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

anhydride maléique:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 42,81 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 11,8

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 74,35

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les microorga-

nismes

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

44,6 mg/l

Durée d'exposition: 18 h Méthode: DIN 38 412 Part 8

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

que) Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

diméthoate (ISO):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

cyclohexanone:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 78 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

alkoxylated short fatty alcohol:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

anhydride maléique:

Biodégradabilité : Inoculum: Boue activée, non adaptée

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: > 90 % Durée d'exposition: 25 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -

30.07.2024

Date de la première version publiée:

30.07.2024

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

diméthoate (ISO):

Bioaccumulation Espèce: Truite Arc en Ciel

Facteur de bioconcentration (FBC): > 1.000

Remarques: Le produit/substance a un potentiel de bioaccu-

mulation.

Voir la section 9 pour le coefficient de partage octanol-eau.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Pow: 5,7 (20 °C)

log Pow: 0,75 (20 °C)

Méthode: OCDE ligne directrice 107

cyclohexanone:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0,86 (25 °C)

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 2,92 - 3,59 Méthode: QSAR

anhydride maléique:

Bioaccumulation Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -2,61

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

diméthoate (ISO):

timents environnementaux

Répartition entre les compar- : Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient Evaluation

> considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

30.07.2024

Composants:

diméthoate (ISO):

Evaluation

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0.1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de perturbation endocrinienne

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Composants:

diméthoate (ISO):

Potentiel de perturbation endocrinienne

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50001748

Date de la première version publiée:

30.07.2024

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dan-

gereux.

Emballages contaminés

Vider les restes.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doi-

vent être éliminés comme ayant été utilisés.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 1993
ADR : UN 1993
RID : UN 1993
IMDG : UN 1993
IATA : UN 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

(Cyclohexanone, Solvent naphtha (petroleum), light aromatic,

Dimethoate)

ADR : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

(Cyclohexanone, Solvent naphtha (petroleum), light aromatic,

Dimethoate)

RID : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

(Cyclohexanone, Solvent naphtha (petroleum), light aromatic,

Dimethoate)

IMDG : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

(Cyclohexanone, Solvent naphtha (petroleum), light aromatic,

Dimethoate)

IATA : Flammable liquid, n.o.s.

(Cyclohexanone, Solvent naphtha (petroleum), light aromatic,

Dimethoate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 3
ADR : 3
RID : 3

PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision: 30.07.2024

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -Date de la première version publiée:

30.07.2024

IMDG 3 IATA 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Ш Groupe d'emballage Code de classification F1 Numéro d'identification du 30

danger

Étiquettes 3

ADR

Groupe d'emballage Ш Code de classification F1 Numéro d'identification du 30

danger

Étiquettes 3 Code de restriction en tun-(D/E)

nels **RID**

Groupe d'emballage Ш Code de classification F1 Numéro d'identification du 30

danger

Étiquettes 3

IMDG

Groupe d'emballage Ш Étiquettes 3 F-E, S-E

EmS Code

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne-366

ment (avion cargo)

Instruction d'emballage (LQ) Y344 Groupe d'emballage

Étiquettes Flammable Liquid

IATA (Passager)

Instructions de conditionne-355

ment (avion de ligne)

Instruction d'emballage (LQ) Y344 Groupe d'emballage Ш

Étiquettes Flammable Liquid

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environneoui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

RID

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur

la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

alkoxylated short fatty alcohol

Alkoxylated surfactant

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics

DIMETHOATE TECHNICAL

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H242 : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

H312 : Nocif par contact cutané.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H315
H317
Peut provoquer une allergie cutanée.
H318
Provoque de graves lésions des yeux.
H319
Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou

des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée par inhala-

tion.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Asp. Tox. : Danger par aspiration Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables

PROMETHOATE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 30.07.2024 50001748 Date de la première version publiée:

30.07.2024

Resp. Sens. : Sensibilisation respiratoire

Self-react. : Substances et mélanges autoréactifs

Skin Corr. : Corrosion cutanée
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établisse-

ment d'une première liste de valeurs limites d'exposition pro-

fessionnelle de caractère indicatif

2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures 2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimigues existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PROMETHOATE



Version 1.0

Date de révision:

30.07.2024

Numéro de la FDS:

50001748

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

30.07.2024

Autres informations

Classification du mélange	;	Procédure de classification:
Flam. Liq. 3	H226	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Acute Tox. 4	H302	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Acute Tox. 4	H332	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Eye Irrit. 2	H319	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Skin Sens. 1B	H317	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
STOT SE 3	H336	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
STOT RE 2	H373	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

Préparé par

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

MA / FR